


## Déplacements doux : le Département met 2 millions par an

 En réponse à Jacques Joubert qui, dans le courrier des lecteurs de La Gazette n°911, se demandait quelle était la part du budget route et infrastructures (85 millions) consacrée au vélo.

Le Département mène une politique ambitieuse et volontariste en y consacrant plus de 2 M€ par an. Avec 203 kilomètres de voies vertes et de boucles «cyclo-découverte», le Gard offre aujourd'hui un large panel de voies cyclables qui allient détente et loisirs. Pouvoir se promener aussi bien à vélo, rollers, à pied, à cheval, seul ou en famille, est l'objectif que le Département s'est fixé en développant toujours et encore ces modes de déplacements doux et sécurisés.

Ce sont ainsi plus de 2M€ (par an) que la collectivité consacre à cet objectif.

**Voie verte.** Une stratégie pensée et développée dans le Schéma départemental des aménagements cyclables : le Département aménage et crée des axes dédiés au vélo, aux rollers et à la balade familiale le long d'axes stratégiques, qu'ils soient pour relier le domicile au travail ou le long de sites touristiques labellisés comme le Pont du Gard, la Camargue gardoise avec la Via Rhôna et les Cévennes.

*et EVS*  
A terme, la Via Rhôna et la voie verte du Pont du Gard relieront les sites "Patrimoine mondial" de l'Unesco de la Cité des Papes, du Pont du Gard et la Cité antique d'Arles pour rejoindre la Camargue, également classée

par l'Unesco "Réserve de biosphère", et la Camargue gardoise classée «Grand site de France».

Y compris avec les partenaires locaux : en termes d'aménagement du territoire dans ce domaine, et dans une vision globale pour favoriser ce type de déplacements des Gardois, le Département reste le partenaire incontournable des communes et des EPCI pour créer des parkings-relais afin de faciliter l'accès aux pistes cyclables.

Nous avons doublé le kilométrage de

voies vertes, depuis 2014 et comptabilisons plus de 80 km de voies aujourd'hui. Ces voies empruntent majoritairement des infrastructures existantes telles que les voies ferrées, les voies sur berges.

N'oublions pas non plus l'aspect économique, car les aménagements créés tout au long de ces voies sont également étudiés pour favoriser l'économie de proximité, notamment grâce au tourisme (gîtes, restaurateurs et autre commerces locaux).

Conseil départemental du Gard